

Présentation générale

Données activités

Programmation permanente

Les programmeurs avec lieu

Les programmeurs avec lieu et ayant une activité de production

Les autres programmeurs permanents

Manifestations

Les organisateurs de festivals

Les autres programmeurs de spectacles

Production artistique

Les grandes structures de production

Les ensembles, compagnies indépendantes et structures de production

Formation

L'enseignement spécialisé

L'enseignement supérieur habilité par le Ministère de la Culture

La formation universitaire

Données socio-économiques

Les Financements publics du spectacle

Un secteur particulièrement soutenu

Les disciplines et les activités soutenues

Emploi

Chiffres clés

En savoir +

Présentation générale

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est réputée pour la densité et la diversité de son activité liée au spectacle vivant. Elle est génératrice de propositions artistiques très diversifiées, d'un investissement important de la part des collectivités publiques, d'emplois, mais aussi d'une pratique artistique vivante par la population, et de retombées économiques locales non négligeables que certaines manifestations ont pu mesurer.

Les activités liées au spectacle vivant placent ainsi globalement Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les régions les plus actives de France.

Première région touristique patrimoniale et culturelle après Ile de France, souvent nommée « Terre de Festivals », le territoire compte en effet plus de 1 800 manifestations dédiées au spectacle vivant, et dont un peu plus de la moitié se déroulent l'été. Les nombreux festivals de Paca participent à cette capacité d'attraction touristique qui en fait l'une des premières destinations touristiques mondiales avec 30 millions de touristes accueillis chaque année. Les manifestations culturelles sont ainsi intégrées dans l'offre locale proposée par les services touristiques, que ce soit pour le tourisme d'agrément ou le tourisme d'affaire.

Les 20 plus importants festivals de la région totalisent une fréquentation de 2 millions de festivaliers chaque année : Festival d'Avignon, Festival de Martigues – danses, musiques et voix du monde, Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence, Festival de piano de la Roque-d'Anthéron, les Suds à Arles, Jazz à Juan, La Fiesta des Suds, Marsatac, Nice Jazz festival, Les Chorégies d'Orange, Festival de Marseille...

L'offre de programmation permanente n'est pour autant pas en reste, avec près de 800 programmateurs ayant en charge la conception et l'organisation de saisons culturelles annuelles, et portée par un investissement public conséquent permettant aux populations du territoire d'avoir accès à des équipements structurants avec des opérateurs reconnus et engagés dans la création et la production artistique d'aujourd'hui. Avec un recensement de 2 250 diffuseurs de spectacle vivant en 2016, l'offre de programmation, quel que soit le genre artistique, est riche : 1 opérateur pour 2 000 habitants de la région.

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur se démarque également par sa densité d'artistes et de structures de production (2 300 environ), organisés autour de réseaux de structures ou de compagnies musique, danse, théâtre, labellisées au plan national, mais également de compagnies indépendantes, et de structures de production musicale gérant des catalogues d'artistes...

En 2016, près de 15 000 spectacles ont pu être recensés sur [l'agenda des spectacles](#) de l'Arcade, représentant près de 20 000 représentations.

316 millions d'euros de financements publics ont été attribués au spectacle vivant en 2014, soit environ 40% des crédits de fonctionnement pour l'ensemble des secteurs culturels sur la même période, faisant de ce secteur le plus financé de la culture en volume, en euros par habitant, et en poids dans les budgets culturels des collectivités enquêtées. En moyenne, cet effort représente un soutien de 64 euros par habitant.

Sur cette enveloppe, la diffusion représente 100 millions d'euros, dont 38 millions d'euros pour les manifestations et 62 millions pour la programmation permanente auxquels il faut rajouter encore 14 millions d'euros d'investissement en 2014 pour l'aménagement et la construction d'équipements.

Les structures de production de types compagnies, ensembles musicaux (hors grandes structures de production type opéras, centres nationaux...) étaient soutenues sur cette même année à hauteur de 31 millions d'euros.

Le spectacle vivant génère une économie certaine

... Générateur d'emploi

Le secteur du spectacle vivant génère une économie certaine : 294 millions d'euros de masse salariale brute en 2014 (1 milliard de masse salariale pour l'ensemble du secteur culturel), pour 57 000 postes de salariés (48 000 professions artistiques ou technico-artistiques et 9 000 professions non culturelles).

Environ 7 000 intermittents du spectacle sont indemnisés en fin d'année, avec une présence d'artistes plus importante que la moyenne nationale. En matière de retombées économiques, l'activité de certaines manifestations peut également générer un impact économique sur leur territoire. Une étude réalisée sur le Festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence démontre par exemple que pour 1 euro dépensé, 10 euros sont récupérés en économie locale directe et indirecte.

...Vecteur d'une éthique éco-responsable

Des centaines de festivals, suivis de plus en plus par des équipements de spectacle, se sont engagés dans une dynamique d'éco-responsabilité, dont l'initiative est venue à la fois du terrain mais aussi de certains acteurs publics qui ont structuré et mis en place des dispositifs d'accompagnement. Vu le nombre de publics concernés par ces manifestations et ces programmations, on comprend le rôle intéressant de sensibilisation des citoyens que peuvent jouer les acteurs culturels engagés dans ces problématiques.

Une dynamique d'offre de formation en Paca

La région présente également un fort potentiel sur la formation, avec la présence d'écoles supérieures délivrant des diplômes nationaux, ainsi que des formations universitaires proposant des cursus complets, mais aussi des passerelles entre ces dernières et les écoles supérieures renforçant les parcours et les acquis des étudiants concernés. L'enseignement artistique y est également très actif, avec plus de 1 800 lieux d'enseignement répertoriés, dont une centaine d'écoles municipales et parmi elles, 29 conservatoires labellisés par l'Etat.

A noter l'engagement fort des partenaires publics en matière d'accès à la formation professionnelle continue sur le territoire. Le spectacle vivant, avec l'audiovisuel, est reconnu comme une des branches professionnelles stratégiques de la région. Etat et Région travaillent en étroite collaboration avec les commissions paritaires, les syndicats d'employeurs et de salariés, les OPCA pour proposer des plans d'actions concrets visant à mieux sécuriser les parcours des professionnels de la région, développer leurs compétences en fonction des besoins et des évolutions des métiers du secteur et rendre plus facilement accessible la formation aux publics qui en sont les plus éloignés.

Données activités

Le territoire régional est plutôt bien irrigué par l'ensemble de ces activités : en effet, si tous les chiffres viennent confirmer la concentration de l'activité sur les Bouches-du-Rhône et particulièrement sur la métropole Aix-Marseille, on peut constater néanmoins que l'implantation des activités et des opérateurs du spectacle suit la répartition globale de la population régionale sur les 6 départements.

/ Programmation permanente

Les programmations permanentes recouvrent l'ensemble des saisons culturelles sur une année. Elles présentent un caractère régulier sur l'année et récurrent d'une année sur l'autre. Elles peuvent prendre place dans un équipement dédié ou bien sont pensées sur le principe de l'itinérance sur un territoire à travers

plusieurs lieux de programmation. En 2016, un peu plus de 800 opérateurs sont concernés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une activité importante et protéiforme, réunissant différents types d'opérateurs.

Les programmeurs avec lieu

Une équipe de programmation dédiée au lieu définit une saison artistique et en a la responsabilité organisationnelle. Celle-ci se déroule dans leur propre lieu, même si bien sûr, beaucoup pratiquent par ailleurs, depuis leur lieu, une activité de programmation hors-les-murs.

Certains de ces programmeurs sont connectés à des réseaux de diffusion nationaux et/ou thématiques (réseaux des musiques actuelles, des scènes nationales, réseau Traverse, etc.). Souvent, ils proposent, au-delà de la diffusion de spectacles, un projet global qui s'inscrit dans un cahier des charges de type « missions de services publics ». Ils sont également largement impliqués dans le soutien à la création et à la production artistique.

L'enquête « financements publics de la culture en 2014 » en dénombrait un peu plus d'une centaine, dont la majorité propose une programmation pluridisciplinaire.

Parmi eux, on peut noter une trentaine de structures labellisées par l'Etat et/ou la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 5 scènes nationales ; 15 Scènes conventionnées, 13 Pôles régionaux de développement culturel PRDC, 6 scènes de musiques actuelles SMAC.

Exemples : La Garance, La Passerelle, Le Liberté, Théâtre d'Arles, La Minoterie, Théâtres en Dracénie, Forum Jacques Prévert, Les passagers du zinc, Le Cabaret Aléatoire, Tandem.

Au-delà de ces structures labellisées, il existe un réseau d'équipements de Villes ou d'Intercommunalités, souvent gérés par ces collectivités et qui ont de par leur programmation et la permanence de celle-ci, un caractère structurant dans le paysage de la diffusion.

Exemples : Le Comœdia à Aubagne, L'Espace Nova à Velaux, Théâtre du Bois de l'Aune à Aix-en-Provence, Théâtre le Forum à Fréjus, Théâtre Lino Ventura à Nice.

Les programmeurs avec lieu et ayant une activité de production

Il s'agit de compagnies, de lieux de création et de production ayant une activité permanente de diffusion sur leur site de production.

Dans le secteur théâtral, la région compte 2 des 38 centres dramatiques nationaux (Théâtre de la Criée, Théâtre national de Nice), mais aussi un nombre important d'équipements de théâtres dirigés par une compagnie.

Exemples : Théâtre Toursky – Cie Richard Martin, Théâtre Nono – Cie Styx théâtre, Théâtre du Chêne noir - Gérard Gélas, Théâtre des Halles - Cie Alain Timar...

Dans le secteur chorégraphique, 2 des 19 centres chorégraphiques nationaux sont implantés dans les Bouches-du-Rhône (Ballet Preljocaj et Ballet national de Marseille).

Dans le secteur lyrique, notons l'activité de 4 théâtres lyriques, dont 2 parmi les 13 labellisés en France (Opéra théâtre d'Avignon et des pays de Vaucluse, Opéra de Marseille, de Toulon et Nice Côte d'Azur).

D'autres lieux indépendants, dont 5 ateliers de fabrique artistique (sur les 79 au niveau national) proposant une activité de diffusion : L'Entrepoint à Nice, Musicatreize, Montevideo, Télémaque et N+N Corsino à Marseille.

Les autres programmeurs permanents

Ils œuvrent à l'échelle de leur bassin de vie, à la diffusion d'une esthétique particulière ou dans le cadre d'une proposition pluridisciplinaire. Il peut s'agir par exemple d'associations qui organisent leur programmation dans différents lieux du territoire, de petits lieux associatifs de musique, de théâtre, ou encore dédiés au jeune

public... Ces acteurs sont incontournables dans l'offre et le dynamisme culturel local, tout en étant également des étapes importantes à la fois dans le développement de carrière des artistes émergents, mais aussi dans la promotion de certaines formes artistiques adaptés à des modes de diffusion de proximité.

Exemples : La Baleine qui dit vague à Marseille, le Théâtre des ateliers à Aix, Théâtre Golovine à Avignon, le Café du peuple à Veynes...

/ Manifestations

Plus de 1 800 manifestations sont recensées chaque année sur le territoire régional dans le champ du spectacle vivant. Une grande majorité de ces manifestations est proposée durant la période estivale représentant en moyenne 60% de l'ensemble.

Les manifestations proposées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur présentent des caractéristiques diverses :

- Une amplitude temporelle plus ou moins courte, avec un à plusieurs spectacles sur des temps donnés ;
- Une amplitude géographique : avec des propositions pensées à l'échelle d'un territoire, une implantation dans l'espace public urbain, sur des sites patrimoniaux ou paysagés avec une volonté d'irrigation culturelle ;
- Des spécificités esthétiques : avec des manifestations sur une esthétique particulière reconnue ou très spécialisée ;
- Une démarche éco-responsable qui s'est largement répandue et a été accompagnée par la puissance publique depuis quelques années (Collectif des Festivals Eco-responsables et Solidaires en PACA).

Les organisateurs de festivals

Les organisateurs de festivals s'organisent en 2 catégories :

- Les opérateurs ayant pour activité principale, voire exclusive, l'organisation d'un festival. Ils sont nombreux en région, et certains bénéficient d'une renommée internationale.
Exemples : le Festival international d'art lyrique d'Aix, le Festival d'Avignon, le Festival de Marseille, le Festival international de piano de la Roque-d'Anthéron et les Chorégies d'Orange. On pourra également citer Les Suds à Arles, La Fiesta des Suds, Babel Med Music, Marsatac, Jazz à Juan...
- Les collectivités publiques et les associations qui portent directement des festivals à l'échelle de leur territoire.
Exemples : Festival de Martigues, Les Polymusicales de Bollène, Sanary sous les étoiles, Les Nuits musicales de la Sainte-Victoire, Festival de quatuors à cordes en pays de Fayence, C'est Sud à Aix...

Les programmateurs de spectacle

Certains ont en charge une programmation permanente et une manifestation ou un festival durant l'année, d'autres ont pour objet l'organisation de manifestations de spectacle, de temps forts, mais de façon plus ou moins ponctuelle. Exemples : Éclats de scènes-Centre culturel itinérant à Mondragon, Les Amis du théâtre

populaire d'Avignon, Aix qui, Marseille concerts, Tandem, Pôle jeune public...

Parmi eux, on peut noter l'implication d'offices du tourisme, de comités des fêtes, d'associations de loisirs culturelles, etc. qui prennent en charge l'organisation d'une manifestation spécifiquement tournée sur le spectacle vivant.

Exemples : Les Nuits du sud de Vence, Jazz à Juan, Festival de la chanson française en Avignon, Festival des enfants du jazz à Barcelonnette...

/ Production artistique

Les grandes structures de production

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte plusieurs importantes structures de production dans tous les secteurs du spectacle vivant : 3 orchestres symphoniques permanents, 2 centres chorégraphiques nationaux, 2 centres dramatiques nationaux, 2 centres de création musicale, 2 centres nationaux des arts de la rue, 1 Pôle national du cirque, 1 centre de développement chorégraphique, 4 théâtres lyriques qui cumulent 500 musiciens et danseurs et 300 emplois administratifs, l'ensemble de ces équipements majeurs ayant à leur tête une direction artistique.

Pour information, l'enquête financements publics de la Culture en 2014 dénombrait un soutien cumulé de 61 millions d'euros pour ces structures. Les institutions lyriques et symphoniques représentent environ 73 millions d'euros de budget, dont 61,9 millions de subventions :

Orchestre d'Avignon 3,9 M€ dont 3,8M€ de subventions

Orchestre de Cannes 4,2M€ dont 3,5M€ de subventions

Opéra d'Avignon 9,5M€ dont 8,8M€ de subventions

Opéra de Marseille 21,7M€ de budget dont 19M€ de subventions

Opéra de Toulon 12M€ de budget dont 9,2M€ de subventions

Opéra de Nice 21,7M€ de budget dont 17,6M€ de subventions.

Les ensembles, compagnies indépendantes et structures de production

Un peu plus de 2 400 ensembles, compagnies, structures de production sont présentes sur le territoire régional avec une importante diversité artistique : compagnies de théâtre, groupes de musiques actuelles, ensembles musicaux contemporains, conteurs, circassiens, groupes de musiques traditionnelles, compagnies de danse contemporaine, producteurs de musique, de spectacles.

On compte un nombre important de compagnies : près de 500 pour le théâtre, une centaine pour la danse, une cinquantaine respectivement pour les marionnettes, les conteurs, le cirque et pour les arts de la rue.

Sur le plan économique, le spectacle théâtral, la danse, cirque et rue ne sont pas adossés à une industrie d'enregistrement et de reproduction, ce qui explique le rôle et la part importante du financement public dans la production. Les équipes artistiques cèdent le droit de représentation de leurs spectacles à des structures de diffusion (salles, festivals, programmeurs, collectivités...). En parallèle, de plus en plus de structures organisent des activités d'action culturelle, des cours et stages.

Pour les musiques, les ensembles ou groupes sont pour certains sur un modèle de type « compagnie », d'autres sont regroupés autour de structure de production travaillant sur la base d'un catalogue d'artistes ; pour d'autres, ils se constituent au grès des projets, autour de personnalités artistiques et ont ainsi des cycles de vie plus ou moins courts et pérennes. Cela rend le dénombrement des productions artistiques assez mouvant, mais participe à la richesse et au renouvellement permanent de la scène artistique régionale : plus de 600 groupes

et artistes musiques actuelles, et environ 300 groupes et artistes musiques traditionnelles et du monde, et 250 ensembles et artistes musiques savantes.

Touchés par l'effondrement des ventes de supports physiques, les majors du disque se repositionnent dans le secteur de la production et de la diffusion, cherchant à contrôler l'ensemble de la filière, de la production à la gestion de salle en passant par la billetterie. La diffusion scénique devient un enjeu d'importance, ainsi que la gestion globale des carrières d'artistes.

Des exemples peuvent être cités dans la gestion d'équipements telle que la société parisienne S-PASS, exploitant le Silo à Marseille (jusqu'à 2 200 spectateurs), le Palais Nikaïa à Nice (de 500 à 9 000 spectateurs), le Zénith Oméga à Toulon (de 500 à 8 500 spectateurs), et dernièrement La Chaudronnerie à La Ciotat (100 et 500 places). Cette société gère 70 équipements sur le territoire national, dont 14 salles dédiées au spectacle et 17 équipements polyvalents / 3 000 événements culturels, sportifs et de loisirs / 12,5 millions de spectateurs et usagers / 64 millions de chiffre d'affaires / 56 filiales et 1 100 collaborateurs.

Autre exemple récent, le groupe parisien Lagardère qui vient de remporter la DSP – délégation de service public pour 7 ans de la nouvelle Arena du Pays d'Aix, un espace modulable sportif et culturel pouvant accueillir jusqu'à 8 500 places en configuration concert. Cette opération a représenté un investissement de 68 millions d'euros.

Un mouvement de concentration verticale et horizontale s'observe également dans la gestion des festivals. L'intérêt est croissant en termes de marges bénéficiaires et de manne publicitaire pour les groupes français comme Fimalac, Vivendi, La Fnac et Lagardère, comme pour les groupes étrangers tels que Live Nation et AEG (deux multinationales américaines).

Exemple en région avec Live Nation qui s'impose depuis 2007 dans la production de concerts, et qui vient de signer un partenariat avec Marsatoc pour l'édition 2017 qui s'est déroulée au Parc Chanot.

De nombreux festivals gérés par des associations se retrouvent alors en difficulté pour accéder aux artistes inscrits dans les catalogues de ces grands groupes.

Parmi ces 2 400 équipes artistiques, l'enquête sur les financements publics de la culture en 2014 a dénombré un peu plus de 400 groupes, ensembles ou compagnies aidés par une collectivité, représentant 22 millions d'euros de financement publics.

La production musicale reste la plus représentée avec près de 1 200 artistes, ensembles et groupes identifiés en région. Les musiques actuelles représentent 1/3 de cet ensemble (Près de 650 artistes et ensembles répertoriés) représentant l'ensemble des courants : rock, pop, jazz, variétés, électro, etc.

Exemples : Chinese Man, Deluxe, Kabbalah, Oh Toger Mountain, Mekanik Kantatik, Ahamada Smis, Rémi Charmasson, Christophe Leloil, Benjamin Fincher, Sam Karpiana...

Les ensembles et groupes de musique sont relativement moins soutenus en aides publiques, particulièrement en ce qui concerne les musiques actuelles. Ce phénomène a plusieurs explications : leur nombre est beaucoup plus important, les amateurs sont nombreux, certains groupes ne demandent pas de financements publics et fonctionnent de manière autonome, alors que d'autres bénéficient indirectement de subventions CAC via des structures de production, comme : Interne Externe, Full Rhizome, Chinese Man records. Ainsi, les producteurs et éditeurs musicaux et phonographiques sont globalement bien soutenus par les financeurs publics, et ces structures viennent soutenir à leur tour des ensembles et compagnies de musiques actuelles et traditionnelles. D'autre part, des SMAC peuvent également servir de structures relais entre les subventions et les groupes de musiques actuelles.

Les artistes et ensembles de musiques et danses traditionnelles sont aux alentours de 250, avec un certain nombre d'ensembles structurés en compagnie et ayant une forte activité à l'international, notamment :

Compagnie du Lamparo (Manu Théron), Compagnie Montanaro, Compagnie Mandopolis (Patrick Vaillant), Compagnie Juan Carmona, Trio Chemirani, Oneira, André Gabriel, Aksak, Levon Minassian, Henri Agnel, Corou de Berra, Eric Montbel, Rassegna, Fouad Didi, Françoise Atlan, Ba Cissoko.

En musiques savantes, plus de 250 ensembles musicaux et vocaux sont également répertoriés, dont deux orchestres symphoniques permanents à vocation régional : L'Orchestre régional de Cannes Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Orchestre lyrique régional Avignon Provence-Alpes-Côte d'Azur, et des ensembles instrumentaux : Ensemble Des Equilibres Orchestre de chambre de Toulon et du Var, Opus Orchestre des Alpes du Sud, des ensembles vocaux Musicatreize, Ad Fontes, Les Voix animées, des ensembles spécialisés : Télémaque, Concerto Soave, Café Zimmermann, Ensemble Baroque de Nice, Compagnie les Bijoux indiscrets, des ensembles orchestraux et vocaux : Les Festes d'Orphée...

Les 254 ensembles musicaux représentent environ 31 millions d'euros de budget global dont 17 millions d'euros de subventions d'exploitation.

Les arts du théâtre (théâtre, marionnettes, conte...) comptent près de 500 compagnies, auxquelles s'ajoutent une cinquantaine de compagnies d'arts de la rue et une cinquantaine d'arts du cirque. Plusieurs structures de productions conventionnées dirigées par des artistes sont également présentes sur le territoire : 2 CDN (Théâtre national de la Criée Marseille, Théâtre national de Nice).

En danse, on recense un peu plus d'une centaine de compagnies chorégraphiques. A cela se rajoute les 2 centres chorégraphiques nationaux (Pavillon Noir.Ballet Preljocaj et Ballet national de Marseille) et les 3 ballets des opéras de Nice, Toulon et Avignon.

Exemples : Cube, Hervé Koubi, Lezards bleus, Bernard Menaut, Onstap, Kelemenis... Les 160 compagnies chorégraphiques représentent environ 19 millions d'euros de budget global, dont 6,5 millions d'euros de subventions d'exploitation (dont 10% d'aides des sociétés civiles et organismes professionnels).

/ Formation

L'enseignement spécialisé

L'offre de formation en région Provence-Alpes-Côte d'Azur est organisée autour d'un réseau d'enseignement spécialisé d'une centaine d'écoles municipales de musique, danse, et art dramatique dont une trentaine de conservatoires labellisés par le ministère de la Culture et de la Communication. Ces derniers sont présents sur l'ensemble des départements, auxquels s'ajoute un nombre très important et diffus d'écoles municipales ou d'associations proposant de cours, et autres ateliers de pratiques. Plus de 1 800 lieux d'enseignement ont ainsi été répertoriés.

L'enseignement supérieur habilité par le Ministère de la Culture

La formation supérieure ou professionnelle est également bien représentée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur avec notamment :

- L'Institut d'enseignement supérieur de la musique euro-méditerranée IESM, à Aix-en-Provence
- Le Centre de formation des musiciens intervenants intégré aux universités CFMI à Aix-en-Provence
- Les centres habilités au DE danse : Le centre CafeDanse à Aix, Les Studios du Cours à Marseille, Off Jazz à

Nice, Danse mouvance à L'Isle-sur-la-Sorgue, et l'Ecole supérieure de danse de Cannes.

Par ailleurs plusieurs écoles délivrent des diplômes pour la formation des interprètes et techniciens du spectacle :

- le Pôle national supérieur danse Provence Côte d'Azur PNSD délivrant le DNSP ; né du regroupement de l'Ecole supérieure de danse de Cannes-Mougins Rosella Hightower et du cycle supérieur de l'Ecole nationale supérieure de danse de Marseille
- L'école régionale d'acteurs de Cannes ERAC
- La FAI'AR, Formation avancée et itinérante des arts de la rue, seule formation supérieure en France
- L'ISTS, Institut supérieur des techniques du spectacle, un des deux établissements supérieurs aux métiers techniques du spectacle avec le CFPTS.

La formation universitaire

Les universités d'Aix-Marseille et de Nice proposent plusieurs cursus délivrant des titres LMD et donnant accès à la recherche :

- Les cursus « Musique et musicologie » à Aix-Marseille (210 étudiants sur les 3 années de licence en 2015-2016) et Nice (en moyenne de 66 étudiants en première année de licence (L1) pour tomber à 28 en L2 et 18 en L3)
- Le cursus « Etudes théâtrales » à Aix-Marseille et Nice
- Le cursus « Etudes chorégraphiques » à Nice

Voir les évaluations réalisées par le Hcéres - Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Données socio-économiques

/ Les Financements publics du spectacle

Un secteur particulièrement soutenu avec 352 millions d'euros

L'enquête sur les financements publics – édition 2014 menée par l'Arcade montre le poids conséquent du spectacle vivant dans l'ensemble du champ de la Culture. Avec un total de 352 millions d'euros (dont 35 millions d'investissement), le spectacle vivant représente 34% des financements publics de la Culture (sur un total d'1 milliard d'euros).

La répartition territoriale des dépenses publiques souligne la concentration des financements sur les Bouches-du-Rhône (46% de l'enveloppe totale), en regard à la réalité de l'implantation des activités sur ce département, et particulièrement autour de la métropole marseillaise. Les Alpes-Maritimes concentrent 20% des financements, suivi par le Var et le Vaucluse (15%), les Hautes-Alpes (3%) et les Alpes-de-Haute-Provence (1%).

Ces 352 millions d'euros représentent une moyenne de 70 euros par habitant à l'échelle régionale, avec un écart important selon les territoires et les types de collectivités : on notera par exemple l'indicateur euro par habitant le plus élevé qui est sur le territoire du Vaucluse (93€), suivi ensuite par les Bouches-du-Rhône (80€), puis les Hautes-Alpes (67€).

1 800 opérateurs du spectacle vivant ont été soutenus en 2014, dont la moitié d'entre eux œuvre dans le champ des musiques, plus d'un quart sont dédiés au théâtre, cirque, arts de la rue, 13% travaillent sur la danse et 6% sur la pluridisciplinarité.

Pour le spectacle vivant, la moitié de ces dépenses publiques sont des subventions attribuées à des organismes tiers. En effet, les Départements, le Région et l'Etat dépensent à 80% leur enveloppe spectacle vivant dans ce cadre-là, intervenant très peu directement. Pour les Villes et les EPCI, l'intervention est un peu différente, avec une gestion directe d'équipements comme les écoles de musiques, les opéras, mais aussi des théâtres et des salles de spectacle.

Les disciplines et les activités soutenues

Deux domaines concentrent la quasi-totalité de l'enveloppe dédiée au spectacle vivant : la musique et le spectacle vivant pluridisciplinaire, respectivement autour de 140 et 60 millions d'euros, et cela pour l'ensemble des financeurs publics enquêtés.

En revanche, le type d'accompagnement des financeurs varie en fonction des disciplines artistiques : si l'aide à la diffusion est très importante en matière de musique, le soutien à la création est majoritaire pour le théâtre, la danse, les arts de la rue et de la piste par exemple.

La diffusion et la production-crédation sont les activités les plus soutenues dans le domaine du spectacle vivant. En 2014, elles représentent 235 millions d'euros de dépenses publiques de fonctionnement soit plus de la moitié des budgets alloués à ce secteur. L'enveloppe allouée à la programmation est de 73 millions d'euros pour 41 millions en direction des manifestations. Alors même que Provence-Alpes-Côte d'Azur est réputée pour être la terre des festivals, cela démontre que l'activité festivalière, elle-même fortement soutenue, ne vient pas amoindrir l'effort public en direction de la permanence culturelle sur le territoire et notamment à

travers le réseau non négligeable des équipements structurants missionnés.

Concernant les manifestations, 58% des 41 millions d'euros sont concentrés sur les grands festivals présents sur le territoire régional (Festival d'Avignon, Festival international d'art lyrique, Nice jazz festival, Festival de Marseille, Festival international de jazz de Marseille, Fiesta des Suds, Chorégies d'Orange, Festival de piano de la Roque d'Anthéron).

La production artistique est soutenue à hauteur de 121 millions d'euros en 2014 (dont près de 9 millions d'euros d'investissement) pour environ 600 opérateurs.

/ Emploi

Le secteur du spectacle compte 1 950 établissements employeurs ayant pour activité principale le spectacle en 2014. Cela représente 56% de l'ensemble des établissements employeurs du secteur culturel, et positionne Provence-Alpes-Côte d'Azur dans les premières régions de françaises.

Un peu plus de 21 000 salariés ont travaillé dans le secteur du spectacle vivant en 2014, représentant une masse salariale brute de 179 millions d'euros.

42% de ces salariés sont des artistes, 35% des professions techniques, 24% des professions non culturelles (administration et animation socio-culturelle).

En termes d'intermittents, Provence-Alpes-Côte d'Azur compte au cours de l'année 2016 l'embauche de 21 778 salariés intermittents, dont 10% de nouveaux entrants (8 227 personnes) et 9% de sortants (6 708 personnes).

Le turn-over est de même niveau pour les employeurs ; 7% d'entrants pour 8% de sortants.

Une grande partie de ces salariés (46%) est domiciliée dans les Bouches-du-Rhône.

Au regard du nombre d'actifs (2 203 267 personnes), il est recensé 99 salariés intermittents pour 10 000 actifs (1% de la population active), avec une forte concentration sur les départements des Bouches-du-Rhône (13), des Alpes-Maritimes (06) et du Vaucluse (84). Les autres départements (04 et 05) présentent, à contrario, une proportion plus faible.

Concernant le type d'emploi occupé, 67% des salariés ont eu un emploi principal artistique et 33% un emploi technique. Il est en effet possible, pour rechercher une ouverture de droits au titre de l'intermittence, de cumuler des activités relevant à la fois des annexes 8 et 10 des métiers artistiques et techniques. L'intermittent sera alors indemnisé au titre de l'annexe dans laquelle il a travaillé le nombre d'heures le plus important.

Si un salarié intermittent effectue en moyenne 13 contrats dans l'année avec une durée de 21 heures par contrat, les chiffres sont en fait très disparates selon l'emploi. Un technicien effectue en moyenne plus de contrats au cours de l'année qu'un artiste (16h contre 11h), avec une durée moyenne plus longue (24 contre 19). Les artistes de la musique et du chant cumulent le plus grand nombre de contrats avec en revanche une moyenne d'heures par contrat la plus faible de 18 heures.

Sur l'ensemble des 282 163 contrats de travail effectués (pour 5,9 millions d'heures), 53% émanent d'**employeurs associatifs**, 39% de sociétés commerciales (dont 22% de SARL) et 5% de structures de droit public (collectivités, établissements publics...).

19% des salariés ont travaillé à la fois pour des employeurs relevant des secteurs professionnels du spectacle et pour des employeurs hors périmètre.

7 067 salariés intermittents ont été indemnisés au 31 décembre 2015, à un taux journalier moyen de 55,2€.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, contrairement à la moyenne nationale et à la situation d'Île-de-France, les professions artistiques (annexe 10) sont majoritaires par rapport aux professions techniques (annexe 8).

Chiffres clés

Indicateurs activités 2016-2017*

- 15 000 spectacles recensés en 2016 dans l'agenda des spectacles
- 20 000 représentations
- 800 programmateurs permanents
- 1 800 manifestations
- 2 400 artistes, ensembles, groupes compagnies professionnels
- 100 écoles municipales de musique, danse, théâtre
- 29 écoles de musique agréés
- 1 800 lieux d'enseignement divers

* attention : ces chiffres évoluent en temps réel dans la base de données de l'atlas, ce sont des estimations données à titre indicatif.

Indicateurs financements publics 2014

- 352 millions d'euros de financements publics pour le spectacle vivant
- 34% de l'ensemble des financements publics pour la culture
- 70 euros par habitant en moyenne
- 1 800 opérateurs soutenus
- 73 millions d'euros pour la programmation permanente
- 41 millions d'euros pour les manifestations
- 121 millions d'euros pour la production artistique

Indicateurs emploi 2014

- 1 950 employeurs ayant pour activité principale le spectacle vivant
- 21 400 salariés ont travaillé dans le spectacle vivant
- 179 millions d'euros brut de masse salariale
- 21 778 salariés intermittents

- 7 000 indemnisés au titre des annexes 8 et 10 en déc. 2015

En savoir +

Diffusion

- Liste des équipements labellisés sur l'atlas culturel en ligne

<http://atlasculturel-paca.fr>

- Consultez l'agenda des spectacles pour connaître l'offre de spectacles en temps réel

<https://culturo.fr>

- Les chiffres clés de la Culture (ministère de la Culture et de la Communication)

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications/Collections-d-ouvrages/Chiffres-cles-statistiques-de-la-culture/Chiffres-cles-2017>

- Les guides annuels Provence-Alpes-Côte d'Azur de la Régie culturelle régionale

<http://www.laregie-paca.com/services-au-public/editions/guides-annuels>

- Les festivals en période estivale Culturo, Terre de festival

<http://terrefestivals.fr/index.php/presentation/>

Production

- Le portail de la création des arts du spectacle en Paca

<http://mosaique-paca.com/>

Financements publics de la culture 2014

- Chiffres clés 2014 et tendances 2016

<http://www.arcade-paca.com/documentation-observation/observation/les-etudes-de-larcade/financements-publics-de-la-culture/edition-2014/>

Emploi

- Chiffres clés en région en 2016

<http://www.arcade-paca.com/documentation-observation/observation/les-etudes-de-larcade/emploi/indicateurs-2016/lemploi-culturel-en-region-paca/>

- Les salariés intermittents en région en 2016

<http://www.arcade-paca.com/documentation-observation/observation/les-etudes-de-larcade/emploi/indicateurs-2016/les-salaries-intermittents/>

- Publication de l’Insee, juillet 2017 : Emplois culturels – la palme pour Paca

<http://www.arcade-paca.com/documentation-observation/observation/les-etudes-de-larcade/emploi/indicateurs-2016/etude-insee/>